

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LEUCATE

**DOMAINE :**  
Mesures d'ordre  
budgétaire et  
comptable

**OBJET :**  
Déplacement des  
élus :  
remboursement  
des frais

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 27

Convocation en  
date du :  
18/03/2017

Affichage en date  
du :

16/05/17

Transmission en  
préfecture en  
date du :

16/05/17

Séance du Conseil Municipal du **25 mars 2017 à 9 heures**

Le Conseil Municipal de la Commune de Leucate, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de **M. Michel PY, Maire.**

**Présents :** M. Michel PY – Mme Monique CHING – M. René CORBEFIN – M. Yves PICAREL – M. Philippe DESLOT – M. Jean Paul SMALBEEN – M. Daniel PETIT – M. Pierre GUILLON – Mme Christine DUPLISSY – M. Yann HERICOURT – Mme Annie BOFFELLI – Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Hamel LAHCINI – Mme Virginie MATHELIN – M. Luca JAULENT – M. Alain PRIVAT – Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE – Mme Nancy PALAZZI – M. Serge PARNAUD – M. Patrice BESSON.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents :** *Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE et M. Patrice MAZENS ne prennent pas part au vote.*

**Procurations :** Mme Louise PAPEGAY à M. Yves PICAREL – Mme Evelyne ROUFFIA à M. Philippe DESLOT – Mme Suzanne GRACIA à M. René CORBEFIN – M. Richard FARINES à Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Gaëlle COUSIN à Mme Monique CHING – Mme Caroline BARBEAU à M. Lucas JAULENT – M. Philippe MAZENS à Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE.

**Secrétaire :** M. Yves PICAREL

**Vu** la délibération n°2015/011/4.5 du 18/12/2015 relative aux indemnités de représentation des élus et notamment son point n°1.

**Considérant** que Madame Nathalie CHAPPERT GAUJAL, Conseillère municipale – a dû se rendre à Paris pour assister à une vente aux enchères d'œuvres de Henry de Monfreid du 7 au 9 mars 2017 y retourner les 24 et 25 avril afin de récupérer les œuvres.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/05/2017

Application adresse E.leucate.com

**CERTIFIEE  
EXECUTOIRE**

- par réception  
Préfecture le :

16/05/17

**Accusé de  
réception en  
Préfecture du**

16/05/17

N°

212241

Il est proposé au Conseil :

► **D'accepter** le remboursement des frais liés aux déplacements à Paris de Madame Nathalie CHAPPERT GAUJAL dans le cadre de la vente aux enchères d'œuvres de Henry de Monfreid du 7 au 9 mars ainsi que les 24 et 25 avril 2017.

► **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à la réalisation de ce projet.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

A Leucate, le 25/03/2017



Le Maire,

Michel PY

REÇU EN PREFECTURE

le 16/05/2017

Application de l'article L. 2121-7 du C.G.C.T.

011-211102025-20170325-2017\_037\_7\_10-DE